

PROCÈS-VERBAL
DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 13 JUIN 2006 À 19 H 15
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES :

École de la Tortue-des-bois	Isabelle Ferron
École des Boisés	Chantal Joly
École des Chutes	Marc Gabanna
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)	Lynda Simard
Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	
École inst. des Vallons (Saint-Paulin, Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Hélène Dion
École inst. Immaculée-Conception, de la Jeune-Relève, Saint-Jacques (Shawinigan)	Robert Vadebocoeur
École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame) (Saint-Georges-de-Champlain)	Josée Gauthier
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Michel Ferron
École Notre-Dame (Mont-Carmel)	Danny Brouard
École Notre-Dame de l'Assomption (Parent)	Manon Talbot
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Mario Lafontaine
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Raynald Boisvert
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Linda Banville

ABSENCES :

École Antoine-Hallé	Sylvie Giroux
École Centrale (La Tuque)	(aucun représentant)
École Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École du Rocher (Grand-Mère)	(aucun représentant)
École inst. de Sainte-Flore, Saint-Paul(Grand-Mère)	Sylvain Pelletier
École inst. La Croisière (Saint-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (Saint-Adelphe)	Isabelle Thiffault
École inst.Saint-Joseph (St-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Sylvain Gélinas
École inst. De la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac) (Aucun représentant)	
La Providence(St-Tite)	
École inst. Saint-André, Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Nancy Lafrenière

École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier et Notre-Dame) (aucun représentant)
École Laflèche (Grand-Mère) Sylvia Piton
École Jacques-Buteux (La Tuque) (Aucun représentant)
École Saint-Joseph (Shawinigan) Normand Sawyer
École Sainte-Marie (Saint-Boniface) Stéphane Roof

SUBSTITUTS :

École Antoine-Hallé Diane Bellerive
École inst. Immaculée-Conception, Jeune-Relève, Saint-Jacques Alain Gervais

Madame Karine Roy agit à titre de secrétaire d'assemblée.

09.01 PRÉSENCES, MOT DE BIENVENUE

Monsieur Stéphane Roof étant absent, madame Chantal Joly présidera la réunion.

Madame la vice-présidente souhaite la bienvenue à tous.

09.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de
l'ordre du jour du
13 juin 2006

RÉSOLUTION 66 0606 : monsieur Michel Ferron propose l'adoption de l'ordre du jour suivant avec quelques ajouts aux points 09.13 :

- 09.01 Présences, mot de bienvenue;
- 09.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 09.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2006 et suivi;
- 09.04 Présence de madame Louise Dauphinais, de la Commission scolaire de l'Énergie (classement EHDAA et principes d'allocation des budgets)
- 09.05 Période réservée à l'assistance;
- 09.06 Correspondance;
- 09.07 Rapport du trésorier;
- 09.08 Rapport des commissaires parents;
- 09.09 Rapport de la représentante du comité EHDAA;
- 09.10 Rapport des conseils d'établissement et questions des membres;
- 09.11 Rapport du représentant au RRCP section 04-17;
- 09.12 Rapport du représentant au comité du transport scolaire;
- 09.13 Autres sujets :
 - Retour sur le congrès
 - Contribution financière exigée des élèves
 - Calendrier 2006-2007
 - Service de garde
 - Transport scolaire du midi de l'école de la Jeune-Relève 2007-2008
- 09.14 Évaluation de la rencontre;
- 09.15 Prochaine réunion;
- 09.16 Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

09.03

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2006 ET SUIVI

Adoption du
procès-verbal du
16 mai 2006

RÉSOLUTION 67 0606 : madame Linda Banville propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications suivantes :

Au point 08.02 ajout dans autres sujets – congrès

Au point 08.11 et 08.12 changer le genre féminin et pluriel pour singulier et masculin.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 16 MAI 2006

Monsieur le trésorier a reçu le chèque de la commission scolaire concernant le remboursement pour l'aménagement du local pour le comité de parent au montant de 4 737, 82 \$.

09.04

PRÉSENCE DE MADAME LOUISE DAUPHINAIS, DIRECTRICE-ADJOINTE DES SERVICES ÉDUCATIFS (JEUNES)

Madame Joly souhaite la bienvenue à madame Dauphinais.

Madame Dauphinais expliquera aux membres le processus d'identification et de la validation des élèves et non les principes d'allocation des budgets, car c'est beaucoup trop complexe à illustrer en quelques minutes. Il est suggéré par la directrice-adjointe d'inviter monsieur Claude Vincent, directeur des ressources financières, afin de connaître le processus exact.

La Commission scolaire reçoit un budget de base pour les élèves à risque, c'est-à-dire pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Des sommes supplémentaires sont allouées pour les élèves qui sont codés et validés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et Sport que ce soit en raison d'un trouble grave du comportement ou d'un handicap.

Tout d'abord, pour être codé il faut que l'élève ait un diagnostic médical ou autre d'un professionnel. Une rencontre multidisciplinaire a lieu avec les gens fréquentant l'enfant comme son professeur, la direction de l'école, orthopédagogue, psychologue, etc. Suite à cette rencontre, les besoins sont établis pour l'élève, la Commission scolaire peut procéder à la validation de l'élève auprès du Ministère afin de démontrer que le milieu scolaire a besoin d'adapter sa pratique pour soutenir l'enfant.

Madame Joly ainsi que les membres remercient madame Dauphinais pour les explications.

Suspension de la
rencontre

RÉSOLUTION 68 0606 : À 20 h 37, monsieur Robert Vadeboncoeur propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

Adopté à l'unanimité

Réouverture de la
rencontre

RÉSOLUTION 69 0606 : À 20 h 52, madame Hélène Dion propose la réouverture de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

09.05 **PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucune présence dans l'assistance.

09.06 **CORRESPONDANCE**

- 1) Lettre et extrait du procès-verbal en date du 19 avril 2006 de madame Madeleine Talbot, présidente du comité régional de parents du regroupement Sud de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ayant comme objet la prolongation de la durée du mandat des commissaires scolaires aux fins de fixer les élections scolaires et municipales à une même date.
- 2) ActionParents, Vol. 30, no 3 / Mai Juin 2006.
- 3) Communiqué de presse, FCPQ, 31 mai 2006.
- 4) Lettre de monsieur Claude Leclerc, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie, concernant l'utilisation des salles La Saint-Maurice, La Mékinac et Le Rapide Blanc du centre administratif.
- 5) Convocation à la prochaine réunion du comité du EHDAA qui se tiendra à la commission scolaire, mercredi le 14 juin 2006 à 19 h 00 ainsi que le procès-verbal du 17 mai 2006.

09.07 **RAPPORT DU TRÉSORIER**

Distribution du rapport financier en date du 31 mai 2006. Acceptation des dépenses pour le mois de mai.

RÉSOLUTION 70 0606 : monsieur Marc Gabanna propose d'adopter les dépenses s'élevant au montant de 3 476,86 \$.

Adopté à l'unanimité

09.08 RAPPORT DES COMMISSAIRES PARENTS

Aucun commissaire parent présent.

09.09 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ EHDAA

L'année prochaine à l'école Val-Mauricie, il y aura une classe pour les difficultés d'apprentissage sur le développement de la communication langagière.

Le dépliant « Services régionaux de soutien et d'expertise des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec » a été distribué à chaque membre et sera distribué aux directions d'écoles.

Mention d'honneurs à l'école Saint-Joseph de Shawinigan lors du colloque en adaptation scolaire. De plus, les élèves en adaptation scolaire ont remporté le tournoi d'échecs régional .

Madame Banville précise aux membres que madame Louise Dauphinais est très présente et dynamique au sein du comité EHDAA.

09.10 RAPPORT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET QUESTIONS DES MEMBRES

Aucun commentaire.

09.11 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU RRCP SECTION 04-17

Une école de notre région s'est dissociée de la Fédération.

Monsieur Boisvert suggère aux membres qu'il serait intéressant d'inviter monsieur Langlois lors d'une future réunion du comité de parents.

09.12 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur Boisvert informe les membres qu'une réunion a eu lieu et qu'elle fut de courte durée.

- Nouveaux trajets, changement d'horaires;
- Les tarifs ont augmentés;
- Le Service du transport garde les mêmes transporteurs que l'année dernière.

09.13 AUTRES SUJETS

Retour sur le congrès

Madame Chantal Joly invite les membres à partager leur expérience ainsi que leur impression du congrès 2006 de la FCPQ.

Les participants ont été ravis des ateliers, de l'hébergement, des conférenciers, plusieurs membres retourneront l'an prochain.

Contribution financière exigées des parents

Madame la vice-présidente fait un retour sur le projet « *Contributions financières exigées des élèves* » présenté par monsieur Bussière, directeur général adjoint, lors de la dernière réunion.

Aucune suggestion n'est apportée.

Réunions 2006-2007

Madame Chantal Joly fait la lecture d'une lettre adressée à monsieur Roof, signée de monsieur Claude Leclerc, directeur général de la commission scolaire. Cette lettre explique que la commission scolaire réserve l'utilisation des salles La Saint-Maurice, La Mékinac et Le Rapide Blanc du centre administratif aux séances du conseil des commissaires ainsi que des comités de travail prévus au calendrier 2006-2007. De plus, la Commission Scolaire se réserve le droit au nom du conseil des commissaires la priorité de l'utilisation de ces salles.

RÉSOLUTION 71 0606 : après discussion entre les membres monsieur Robert Vadeboncoeur propose qu'une lettre soit envoyée à monsieur Leclerc afin de lui exprimer le mécontentement des membres envers cette lettre au discours arrogant.

Adopté à l'unanimité

Madame Joly présente aux membres les dates des réunions du comité de parents pour l'année 2006-2007. Voir ANNEXE 1. Après quelques commentaires et suggestions les réunions resteront le mardi soir, car le train pour les parents provenant de la municipalité de Parent n'est disponible que le mardi.

RÉSOLUTION 72 0606 : Monsieur Mario Lafontaine propose l'adoption du calendrier des rencontres 2006-2007.

Adopté à l'unanimité

Service de garde

Monsieur Alain Gervais informe les membres qu'il y a un changement majeur sur la politique du service de garde lors des tempêtes de neige. Cette politique voulant que le service de garde ferme lorsqu'il y a tempête. Sur le document de travail élaboré le conseil d'établissement a demandé des changements mais la plupart n'ont pas de contrôle.

C'est lorsqu'il y a tempête que les parents ont le plus besoin du service de garde, car ils se doivent d'aller travailler même si les conditions météorologiques ne conviennent pas à leur situation.

RÉSOLUTION 73 0606 : après discussion entre les membres monsieur Mario Lafontaine propose que le comité de parents écrive une lettre à madame Maryse Demers pour l'informer que le comité de parents n'a pas été consulté en autre pour les modifications et pour la fermeture des services de garde lorsqu'il y a tempête.

Adopté à l'unanimité

Transport scolaire du midi de l'école de la Jeune-Relève 2007-2008

Monsieur Vadeboncoeur informe les membres que le 5 juin dernier une réunion d'information a eu lieu à l'école de la Jeune-Relève concernant la fermeture éventuelle de celle-ci. La Commission scolaire a décidé de fermer l'école en 2007-2008 et elle propose de payer le transport du midi pour 1 an pour les élèves déjà inscrits. Les membres se questionnent sur le fait qu'au bout d'une année, les parents n'auront pas plus d'argent que l'année précédente.

Il faut comprendre que cette école est dans un quartier très défavorisé, donc les enfants quittent l'école sur l'heure du dîner pour aller à la maison et reviennent bien souvent le ventre vide. Les parents n'ont pas de sous pour un lunch encore moins pour payer le service de garde sur l'heure du dîner.

RÉSOLUTION 74 0606 : le Comité de parents recommande à la Commission scolaire de se doter d'une politique du transport du midi ou autres services connexes lors de la fermeture d'une école pour permettre à la famille d'avoir un temps d'adaptation. Conséquemment, le Comité de parents recommande la gratuité du transport scolaire sur l'heure du midi et des services connexes pour l'enfant touché par cette situation, et ce pour le reste de sa fréquentation du primaire commençant pour l'année 2007-2008.

Adopté à la majorité

Madame Chantal Joly, vice-présidente, invite les membres à compléter la fiche d'évaluation et à la remettre à la secrétaire à la sortie.

09.15 **PROCHAINE RÉUNION**

Le mardi le 10 octobre 2006 à 19 h 15, au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie à la salle SAINT-MAURICE.

08.16 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 75 0606 : À 23 H 07, madame Josée Gauthier propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Chantal Joly
Vice-présidente

Karine Roy
Secrétaire